

**F. Caeymaex, « De la philosophie à la bioéthique », Communication non publiée présentée lors de la réunion du groupe de réflexion ACI, Liège, 2 mai 2006**

**De la philosophie à la bioéthique**

**ACI, 2 mai 2006**

F. Caeymaex

Qu'est-ce que la bioéthique ? Nombreux sont ceux qui envisagent la bioéthique comme une discipline à part entière ; il est vrai qu'existent aujourd'hui, au sein des universités notamment, de nombreux centres de recherche en bioéthique, lesquels produisent toute une littérature plus ou moins savante sur la question, en lien plus ou moins étroit avec les comités d'éthiques qui, ces dernières décennies, ont progressivement vu le jour, aussi bien dans les structures hospitalières et universitaires qu'au sein des institutions nationales de la plupart des pays européens. Bien que la philosophie ne dispose, ni en fait ni en droit, d'aucun privilège en la matière — elle n'a pas plus d'autorité que la médecin, le biologiste, le psychanalyste, le psychologue ou le sociologue —, elle peut cependant contribuer à éclairer utilement la notion d'éthique qui est impliquée dans le questionnement bioéthique. Si nous éclairons ainsi cette notion à la lumière de la philosophie, elle apparaît alors, non comme une discipline ou un domaine de savoir particulier, mais comme une démarche de l'esprit, une attitude, un travail dont le lien à la démocratie est essentiel.

Dans cette perspective, je vais d'abord tracer les contours de la pratique philosophique, pour cerner ensuite ce que peut vouloir dire l'éthique par rapport à celle-ci. Je montrerai alors le sens que prend la *bio-éthique* dans ce contexte, en soulignant son lien avec l'idée de la démocratie.

***Que la philosophie, comme manière de penser et d'être, procède d'une laïcisation de la vie et de la pensée***

L'attitude propre du philosophe suppose une *laïcisation de la pensée et de la vie*. Je n'entends pas dire, par là, que la philosophie est nécessairement athée, et encore moins que la philosophie est nécessairement laïque au sens que prend ce terme en Belgique. Si je disais que la philosophie ne pouvait être qu'athée, alors je ferais une évidente erreur ou pire une escroquerie, puisque je serais obligée d'exclure de la philosophie des penseurs aussi importants que Platon, Augustin, Thomas d'Aquin, Averroes, Descartes, Kant, Hegel, ou encore Lévinas, puisque aucun d'eux n'est athée. Je me priverais donc de l'histoire de la pensée et je réduirais la philosophie à quelques matérialistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, à Marx, Nietzsche, Freud, Sartre, Michel Onfray et quelques autres.

Et en même temps, on sait bien que tous ces philosophes ne sont pas non plus simplement des croyants ou des théologiens : on ne peut absolument pas réduire leur pensée philosophique à une variante de leur croyance, de leur foi, ou plus généralement de leur expérience religieuse. Cela s'explique par le fait que, tout en étant croyants, pieux, religieux, ils ont aussi, à côté, adopté une démarche dans laquelle ils ont *problématisé, c'est-à-dire mis en question ou en problème*, avec les instruments de la raison, leur croyance, l'objet de leur croyance ou de leur foi, l'objet de leur piété ou encore leur expérience religieuse. Et bien évidemment, ils ont également, depuis ce point de vue, ils ont *problématisé, c'est-à-dire mis en question, en réflexion*, leur conception de la vie, de la connaissance, du savoir, de la morale, de l'action, de l'histoire, de l'homme, etc.

Ce que je veux vous faire voir ici, c'est *l'écart* que suppose la philosophie avec ce qui relève de l'expérience religieuse : sans cet écart ou cette différence, Thomas d'Aquin, par exemple, serait un saint et un théologien, mais non un philosophe. Or on sait que tout

l'enjeu, à son sujet, est de savoir qu'il est à la fois *un théologien et un philosophe*, sans que les deux démarches se recouvrent ou se confondent totalement ! Cette différence n'est pas accidentelle, elle est constitutive de la philosophie. Cela signifie que la philosophie est d'abord une *démarche*, celle que j'ai caractérisée comme problématisante. Elle suppose un certain exercice — questionnant, problématisant — de la pensée à l'égard des multiples dimensions de la vie et de l'expérience humaine. Celui qui pratique la philosophie *creuse une certaine distance, un certain écart*, dans laquelle ou dans lequel peuvent venir se construire ou s'élaborer des questions. Ce processus de questionnement est indissociable d'un retour sur soi de la pensée, d'un travail de la pensée sur elle-même, d'une exigence que la pensée s'adresse à elle-même.

Tel est le mouvement d'*autonomisation* propre à la philosophie : c'est la pensée qui tente d'user de ses propres forces — par exemple l'effort de cohérence logique du discours —, qui ne s'efface pas au profit d'une autorité, d'une tradition, d'une coutume, d'un système de valeurs ou d'une croyance établi(e)s. « Autonome » signifie « qui se donne à soi-même ses propres lois ». On ne peut évidemment pas dire que la pensée philosophique soit une autonomie accomplie, philosopher peut très bien conduire à la restauration d'une autorité finale, ultime. Mais ce ne sera jamais sans ce mouvement initial, sans un passage par ce retour réflexif de la pensée sur elle-même, sans un travail critique, questionnant, qui sont l'œuvre de la rationalité proprement philosophique. Je crois ainsi que la raison philosophique n'est pas une méthode définie une fois pour toutes, une attitude donnée, ni une doctrine préétablie qu'on pourrait choisir d'adopter ou non. Bien qu'elle puisse y aboutir, son premier mouvement est celui d'une pensée qui accepte le défi et le risque de l'autonomie, d'un travail « sans filet », sans conclusions préétablies — voir même sans possibilité de conclure ou de clôture tout court.

En quoi cette attitude questionnante, qui suppose à la fois autonomie et rationalité, a-t-elle un rapport avec une *laïcisation* de la pensée ? Quel est donc le lien entre autonomisation et laïcisation ? J'entends pas là *qu'il ne peut y avoir de philosophie que lorsque la vie individuelle et collective n'est pas entièrement quadrillée par la pratique religieuse, coutumière ou traditionnelle<sup>1</sup>, et surtout lorsqu'elle n'est pas complètement référée à un sens ou une réalité par principe transcendant et hors d'atteinte pour l'intelligence et les sens humains*. C'est là une condition nécessaire (quoique non suffisante<sup>2</sup>) de l'exercice philosophique. Il faut, pour qu'une rationalité philosophique soit possible, qu'une valeur propre soit accordée à la vie finie ou limitée de l'humain, et que l'on reconnaisse à celle-ci des puissances *propres, des capacités autonomes*. En d'autres termes, pour que la philosophie soit possible, il est besoin de « zones franches » dans l'existence, où celle-ci, se faisant confiance à elle-même, cherche en elle-même ses principes, ses orientations, ses valeurs, etc.

Vous voyez que je ne dis pas du tout que l'autonomisation est la condition de la *pensée* en général. De la pensée, il y en a partout, et, comme les anthropologues l'ont établi depuis le *xxe* siècle, même les sociétés qui fonctionnent sur des modèles très archaïques ont une pensée, qui plus est, une pensée logique — elles ont leur rationalité propre —. Mais je crois que tant que toute la puissance de penser et d'agir dont l'homme est capable est pour ainsi dire « occupée », « bouchée », clôturée ou saturée par la référence à une réalité que, par principe, il ne peut pas maîtriser (ni par ses actes, ni par son langage, ni par sa pensée, ni par ses sens, etc.), alors l'exercice de la philosophie est

<sup>1</sup> Pour que la philosophie soit possible, il faut que soit possible aussi un minimum de distanciation avec l'autorité de la tradition (avec les coutumes, les manières de faire, de vivre, etc., c'est-à-dire avec les *règles* que transmet la tradition). Si l'on peut désigner cette distanciation comme « laïcisation », c'est qu'en règle générale, dans les sociétés traditionnelles, les coutumes sont portées et soutenues par une expérience religieuse.

<sup>2</sup> Compléments de condition de possibilité de la philosophie (à titre d'hypothèse) : *premièrement*, admettre que les questions ne sont pas simplement provisoires, qu'elles ne sont pas simplement posées pour mieux imposer leur clôture ou leur réponse, *deuxièmement*, qu'elles ne peuvent que susciter du conflit, de la controverse, de la différence et troisièmement, l'acceptation par la pensée de la possibilité illimitée de sa propre transformation.

impossible. Or, c'est un fait anthropologique et historique que les pratiques et les discours qui ont pris en charge la référence à la transcendance (référence à une réalité qui dépasse l'humain, qui est incommensurable aux forces propres de l'humain) sont ce que l'on appelle les « religions ». Je crois donc qu'il n'y pas de philosophie possible sans l'ouverture d'une « zone franche » qui dessine comme une extériorité au religieux. Mais cela ne veut pas dire du tout qu'elle annule par principe le religieux, comme je l'ai dit : philosophie n'égale pas laïcité.

Ce processus d'autonomisation, de laïcisation, que je viens de vous exposer très abstraitement — comme on dit ordinairement pour désigner l'exposition par concepts — s'illustre très concrètement. Si c'est, selon moi, une des conditions de possibilité de la philosophie, elle est aussi la condition concrète et historique qui a permis l'émergence de la philosophie en Grèce, au VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Cela veut dire que les conditions de possibilité de la philosophie ne sont pas du tout des conditions abstraites, purement intellectuelles : historiquement, il a fallu que quelque chose se passe dans les pratiques humaines, dans les manières de faire, de vivre, pour qu'émerge cette nouvelle manière de penser, cette rationalité philosophique.

A l'heure actuelle, dans nos pays, la distanciation ou l'écart qu'exige la philosophie, n'a généralement plus à s'établir à l'égard de la religion ; comme le disent les sociologues, les historiens, et les philosophes eux-mêmes, la société s'est largement sécularisée, et le retrait de l'expérience religieuse dans l'intimité de la vie privée, puis son retrait « tout court » pourrait laisser penser que la place est enfin faite pour la philosophie. Or, comme chacun sait qu'il n'en est rien ! *C'est qu'il existe aujourd'hui de nombreuses modalités nouvelles de « saturation » de la pensée : notre société a, non moins que les sociétés traditionnelles, ses « systèmes de pensée », ses « échelles de valeurs », ses ordres établis, ses « autorités », ses normes établi(es).* Où est la différence ? Peut-être dans le fait que, là où une société traditionnelle semble privilégier un seul système de pensée, la société moderne (industrielle, technique, etc.) laisse plusieurs « systèmes » coexister ; mais ceux-ci n'en sont pas moins contraignants.

En d'autres termes, la distanciation qui rend possible la philosophie (et qu'en retour l'exercice de la philosophie contribue à faire exister !) n'est jamais *donnée* : elle reste toujours à faire *en situation*.

### ***La philosophie consiste d'abord en un mode de questionnement critique***

Ayant établi ce qui constitue une des conditions *sine qua non* de l'exercice de la philosophie, je n'ai cependant pas encore dit en quoi elle consiste. Sans avoir la prétention de produire une définition de celle-ci, je proposerais quelques caractéristiques qui sont fondamentales au moins pour la philosophie contemporaine (mais que l'on retrouve sous des formes plus ou moins variables aux différentes époques de la philosophie depuis son invention grecque).

Caractérisation négative d'abord : la philosophie n'est pas une doctrine — un ensemble constitué d'idées bien établies au sujet de ce qui est et au sujet de ce qui doit être, dont on assurerait d'une manière ou d'une autre la transmission. La philosophie n'est pas non plus une science au sens actuel — étroit — du terme ; même si elle implique un savoir (qui peut être très grand), même si elle peut nouer des rapports très étroits aux « sciences » (naturelles ou formelles). Il me semble que les « sciences » se définissent à partir, d'une part, d'un domaine d'objets délimités et par des procédures, d'autre part, qui servent à déterminer le comportement des objets dans ce domaine. Je ne crois pas que la philosophie se définisse par un domaine d'objets privilégiés.

Caractérisation positive : elle est d'abord une démarche, une *manière, un style, une façon de faire*. Plus précisément, elle est une certaine manière de questionner ou

*d'interroger, et son interrogation porte sur la pensée* (et ainsi sur tout ce qui relève de la pensée : la connaissance scientifique, le sens commun, mais aussi les autres manifestations de la pensée que sont la littérature, la poésie, tous les actes qui impliquent d'une manière ou d'une autre la pensée). Cette manière ou ce style, les philosophes modernes l'ont souvent qualifié de « critique ». Que fait la philosophie lorsqu'elle se fait critique ? Elle ne détruit pas la pensée, mais elle l'interroge. De ce fait, elle tend à interroger nos conceptions, elle questionne les diverses manières dont nous concevons et comprenons (dans la pensée) le monde qui nous entoure, notre vie, etc. Par exemple, la philosophie peut interroger telle « conception » ordinaire, familière de « la politique » ; elle peut aussi s'interroger sur la conception de la « vie » qui est véhiculée dans la recherche scientifique sur le génome. Cette interrogation philosophique-critique cherche à voir comment sont construites nos conceptions, à voir comment elles fonctionnent, sur quelles présuppositions elles s'appuient. Et cela lui permet, dans certains cas, de remettre en cause ces conceptions lorsqu'elles lui paraissent inadéquates, inconsistantes, trop étroites ou au contraire trop larges ; elle peut tenter de substituer, à un certain mode de penser, un nouveau mode de penser, plus riche, plus exact, plus ouvert, plus rationnel, etc. Elle peut en tout cas s'accompagner d'un effort de penser autrement.

Ce mode de questionnement, il ne faut pas croire qu'il affecte la seule pensée, comme si l'on voulait dire par là : la pensée pure. Car on peut dire : de la pensée (des conceptions, des représentations, des compréhensions, des formalisations), il y en a partout. Dans des œuvres explicitement spirituelles, tel, par exemple, un livre de théorie physique. Mais il y a aussi de la pensée, une certaine « rationalité », dans des manières de faire, dans des manières de voir. Ainsi peut-on demander : quelle *pensée* de la folie se fait jour lorsqu'on cesse de laisser vagabonder les fous, et qu'on va commencer à les enfermer ? Quelle est la rationalité propre du traitement psychiatrique de la folie ? Quelle pensée de la folie ou du fou dès lors que l'on commence à traiter certains de ses symptômes au moyen de médicaments ? Bergson (1859-1941) se demandait par exemple : quelle idée se fait-on de la conscience et plus généralement des phénomènes spirituels dans la psychologie actuelle ? Et Michel Foucault (1926-1984) demandait : quelle pensée ou quelle rationalité du langage à l'Age classique ?

Si la philosophie peut donc interroger la pensée (les conceptions de tel ou tel aspect de la réalité) qui gît dans nos discours et dans nos pratiques, elle est donc susceptible d'affecter, et de transformer aussi, nos manières de voir, nos manières de faire, autant que nos manières de dire et de savoir. C'est là, si l'on veut, son « lien » avec la vie, sa portée concrète. C'est la raison pour laquelle toute grande philosophie a une dimension théorique et une dimension pratique. Toute démarche philosophique est bel et bien, comme on se la représente familièrement, une démarche intellectuelle et même « conceptuelle ». Mais cette idée est incomplète, car cette démarche n'est pas purement contemplative : c'est aussi une démarche d'ordre éthique, parce qu'elle affecte les sujets dans leur manière de se conduire ou de vivre.

### ***Quelques précisions sur la dimension « éthique » de la philosophie. Ethique et morale***

En quel sens la philosophie est-elle une démarche d'ordre « éthique » ? Que faut-il entendre ici par « éthique » ? Ce que je veux dire par là est assez précis (délimité), et ne correspond pas au sens aujourd'hui banalisé du mot « éthique ». Je crois que l'exercice philosophique a une dimension éthique parce qu'il affecte le sujet ou les sujets dans leur manière de se rapporter à leur propre existence (à eux-mêmes), dans leur manière de se rapporter aux autres, et dans leur manière de se rapporter à ce qui est (au monde). Autrement dit, le travail que la philosophie exerce à l'égard de la pensée ne va pas sans une certaine attitude que les philosophes contemporains ont appelée « existentielle ». Encore une fois, si elle consiste à interroger la pensée qui se loge dans nos manières de dire, mais aussi de voir, de faire, et plus généralement de conduire notre existence, elle

est également un travail mené sur la manière dont nous nous conduisons à l'égard de nous-mêmes, des autres, et du monde en général.

Si je choisis de rapporter cette dimension « éthique » de la philosophie à ce que l'on appelle une attitude ou une démarche « existentielle », c'est pour éviter une substitution trop rapide du terme « morale » à celui d'« éthique ». Il est vrai que l'éthique comme la morale concernent l'une et l'autre le domaine de l'agir et de l'action. Mais là où le but de la réflexion ou de la théorie *morale* est de nous fournir un système de valeurs et de principes destinés à guider notre action et à l'orienter vers le Bien, l'éthique désigne d'abord simplement le travail (réflexion, exercice) que nous menons sur nous-mêmes et sur notre conduite, sur notre manière d'être. En d'autres termes, l'éthique n'est pas d'abord prescriptive, elle n'est pas un discours qui dit ce qui est bien ou mal, elle est, pour commencer, le souci que manifeste le sujet pour ses manières de faire, de voir, de se conduire à l'égard du monde et des autres.

Il y a donc une différence entre éthique et morale, à partir de laquelle il convient de penser leurs rapports. Le travail éthique peut bien sûr s'agencer à une morale, à un système de valeurs (la religion chrétienne combine ainsi l'exigence d'un travail éthique, d'un travail sur soi-même à une morale en ce sens), mais il existe également des éthiques « libres » ou autonomes à l'égard des systèmes de valeurs transcendantes. On peut prendre pour exemple l'existentialisme sartrien : une philosophie qui nous invite à réfléchir nos engagements et à penser comment nous assumons notre liberté, mais qui ne nous dit pas ce que nous *devons* faire. Et, le cas échéant, elle nous invite à réfléchir aux valeurs et aux normes qui, plus ou moins explicitement ou implicitement, régissent notre conduite et nos jugements. On voit qu'ici encore, l'éthique philosophique consiste à créer un écart, une « zone franche » dans l'espace de laquelle nos croyances, nos valeurs, nos engagements, peuvent être pensés, réfléchis, évalués. Nous en revenons à ce mouvement d'autonomisation (de laïcisation aussi) dont il était question tout à l'heure.

Il faut donc insister, comme je l'ai fait au sujet de la « laïcisation », sur le fait le travail éthique n'annule pas la position de toute valeur ; il ne débouche sur aucun nihilisme. Cette éthique n'obéit pas à une volonté de néant, mais peut inviter au contraire à la créations de nouvelles valeurs (et donc de nouveaux engagements) pour la vie.

### **Quel sens donner à la bioéthique ?**

La distinction que je propose (distinction inspirée, il est vrai, par le travail de Michel Foucault) me semble particulièrement nécessaire lorsque nous essayons de déterminer ce qu'est la bioéthique. Si du moins la philosophie peut apporter quelque chose à la bioéthique, c'est au moins en cela : la bioéthique n'est pas, ne devrait pas, selon moi, être confondue avec une morale. La bioéthique, à mon sens, ne peut pas se concevoir comme une espèce de discours et encore moins comme une théorie morale appliquée.

Trop souvent, on entend dire que, face à de nouvelles possibilités de faire, de se conduire par rapport aux vivants — possibilités qui nous sont offertes aujourd'hui par la science et la technique —, il nous faudrait faire appel à des « référents », des « garants » éthiques, dont la fonction serait essentiellement de poser, ou de *rappeler* les « limites » à ne pas dépasser. En d'autres termes, la bioéthique interviendrait, telle une instance spirituelle et morale, pour « baliser » les terrains encore vierges que nous découvrent les sciences et les techniques, au moyen des « valeurs » incontestées et incontestables. Là où la science nous dit ce qui *est*, la bioéthique nous dirait ce qui doit être.

Je m'oppose à cette vision des choses pour deux types de raisons qui se recoupent. D'abord, pour des raisons d'honnêteté à l'égard des faits — c'est-à-dire à l'égard de ce qui se passe en réalité dans une instance telle que le Comité consultatif de bioéthique de

Belgique —. Ensuite, pour des raisons plus théoriques, liées à ce que je crois devoir être le lien entre morale, éthique et politique.

Les faits : le Comité a certes une sorte d'autorité « morale » à l'égard des citoyens, et vis-à-vis de ceux qui sollicitent son avis sur tel ou tel problème ou question. Mais cette autorité morale ne vient pas du fait qu'il se prononce sur le « devoir-être » au sens strict. Au comité, il n'est pas demandé de faire des projets de lois, ou d'édicter des règles morales mais de donner, précisément, un *avis*. Le Comité ne dit pas le bien et le mal en telle ou telle matière ou en telle ou telle pratique. Dans les faits, son travail consiste plutôt à déplier, éclairer, documenter une question d'abord, pour ensuite la soumettre au feu de la confrontation rationnelle d'arguments (parfois très opposés). Dans ce mouvement, évidemment, certains peuvent avancer avec des positions et des principes très rigides, que d'autres mettront à l'épreuve de leur propre expérience. Ce qui en résulte est donc non pas une réponse univoque et définitive, mais une position de problème inédite, par rapport à laquelle se distribuent diverses positions — qui, dans les meilleurs des cas, sont des positions nouvelles, modifiées. Un autre fait très remarquable, c'est que les gens qui s'engagent dans la bioéthique n'y viennent pas nécessairement avec l'idée qu'ils sont plus compétents que d'autres, sinon sur un plan technique (qui reste très important, mais cependant pas suffisant). Si la finalité à l'horizon est bien de construire une « position » quant à notre agir, la compétence et l'intelligence de la situation et de ses « possibles » est quelque chose qui se *construit* dans l'échange des connaissances, des expériences et des arguments.

Ainsi, d'un point de vue plus théorique, on peut dire à propos de la bioéthique :

1. La bioéthique, comme le rappelait récemment un membre médecin du comité, n'est pas une science ou une sorte de discipline spécialisée ; elle n'est pas un savoir détenu par quelques experts en moralité, en « dignité humaine », en « droits de l'homme » ou en « droits de la vie ». Que faut-il entendre par là ? Qu'elle est, dans les faits, une pratique de réflexion croisée, transdisciplinaire, où se confrontent des convictions diverses, les normes juridiques et morales en vigueur. Cette confrontation est, idéalement, le lieu où celles-ci viennent se réfléchir et se mettre à l'épreuve, et d'où peut émerger la construction d'un problème à chaque fois neuf.
2. Il peut en résulter finalement un élargissement, une ouverture, *un écart par rapport aux jugements que nous pourrions porter spontanément sur une question, un décalage ou une suspension par rapport aux normes d'après lesquelles nous fonctionnons ordinairement. Ce que le débat rend possible (ou peut rendre possible, la réalité n'étant pas toujours aussi heureuse), c'est une transformation, un déplacement, un enrichissement.* Ce travail, en quelque sorte, peut et devrait à mon sens nous rendre plus intelligents, et plus créatifs quant aux valeurs pour lesquelles nous nous engageons, ou que nous défendons.
3. Je crois que la mission d'un comité d'éthique n'est pas de nous rappeler les limites infranchissables dans notre conduite à l'égard de l'humain et du vivant en général ; il nous ramène à une vérité profonde sur la vie humaine : à savoir que l'homme est, à la différence d'autres formes de vie, celui qui *produit ses propres conditions d'existence*, et qui doit donc en chaque cas se demander : quelle vie et quelles conditions d'existence voulons nous ici et maintenant ?
4. Si, comme je l'ai dit, elle n'est pas, en tout cas idéalement, l'apanage de quelques personnes compétentes *a priori* ; si c'est par le débat qu'on devient compétent et que c'est dans ce débat que se construit la question « quelle vie voulons-nous ? », alors la réflexion bioéthique a quelque chose qui la relie profondément à la démocratie<sup>3</sup>. Non pas à la démocratie comme type de société ou de gouvernement

---

<sup>3</sup> Dans les *faits*, un Comité de bioéthique est traversé par une tension. Il n'est nullement ouvert à tous. Les membres sont malgré tout désignés en fonction de leur compétence supposée (médecins, philosophes, chercheurs scientifiques, professeurs d'université, membres des institutions politiques). En d'autres termes, on ne confie pas cette mission à n'importe qui. D'autre part, comme je l'ai souligné, cette compétence demeure

(partis, votes, etc.), mais à la démocratie comme manière de faire la communauté. Un des ressorts trop oubliés de l'idée démocratique, c'est qu'en son sein, aucun titre particulier ne donne le droit de gouverner (ni la science, ni le sang, c'est-à-dire l'origine sociale ou familiale) — c'est l'idée d'une « compétence des incompetents », l'idée corollaire de l'égalité de tous —. Une autre idée fondamentale, c'est qu'il n'y a pas de démocratie possible sans un écart toujours renouvelé par rapport à l'ordre naturel des choses et des hommes, et par rapport à l'ordre socialement établi des hommes. La démocratie est d'abord le mouvement par lequel un groupe ou une société est capable de prendre de la distance par rapport à soi-même, c'est-à-dire de réfléchir et de mettre en discussion par tous l'ordre (inégalitaire) existant et les valeurs qui sont censées le fonder et le légitimer ; elle ouvre le lieu depuis lequel il est possible de demander : quelle société ou communauté voulons-nous, et plus largement, quelle humanité voulons-nous ? Il n'est pas inutile, pour conclure et pour ouvrir sur des perspectives plus larges, de rappeler que l'idée de démocratie et la pratique philosophique ont le même lieu de naissance.

---

technique, et c'est à une *autre* compétence que les discussions font aussi appel puisqu'elles sont d'ordre moral ou éthique. C'est cette dernière qui est en partie produite par le travail et la réflexion : on pourrait tirer quelques enseignements de ce phénomène pour penser le nécessaire renouvellement de la démocratie aujourd'hui.